



## Cabinet du Préfet

Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Dijon, le 24 novembre 2018

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Alors que s'achèvent les manifestations du samedi 24 novembre 2018 au centre-ville de Dijon, le préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, condamne avec fermeté les violences exercées par certains manifestants du mouvement des « gilets jaunes » à l'encontre des forces de l'ordre, policiers et gendarmes positionnés pour assurer la sécurité du cortège et du centre-ville de Dijon.

Malgré l'interdiction de manifester place de la République, place Darcy et rue de la Liberté, jusqu'à la place de la Libération, les manifestants se sont réunis à 14h et ont forcé à plusieurs reprises les barrages de police positionnés pour faire respecter l'interdiction, et refusé d'obtempérer aux sommations qui leur ont été faites. Place Darcy, place de la Libération et rue de la préfecture, la violence des échauffourées a conduit les forces de l'ordre à devoir recourir à l'usage de lacrymogènes pour disperser les manifestants.

Une frange déterminée à en découdre avec les forces de l'ordre n'a pas hésité, après avoir brièvement occupé les voies de la gare, à lancer du ballast sur les policiers et les gendarmes.

Devant la préfecture, les efforts de ces mêmes individus, visages masqués, pour forcer le barrage de police, ont été repoussés, non sans conduire à une tentative de barricade à proximité de l'église Notre-Dame et l'allumage d'un feu de poubelle. Un individu a été interpellé.

Le droit de manifester ne saurait justifier ces débordements inadmissibles.

Le préfet en appelle, à nouveau, à la responsabilité des manifestants.